



SAS LA 12 MORENS

12 Rue DU PONT MORENS

74000 ANNECY

Exercice du : 01/12/2023 au 30/11/2024

Comptes arrêtés au : 30/11/2024

SIRET : 98133980700019 Code NAF : 5610C

1° -

DONNEES DE GESTION
LE RESULTAT DE VOTRE ACTIVITE

2° -

COMPTES ANNUELS

3° -

LIASSE FISCALE

MG Altais

15 Rue Vega

Parc Altais

74650 CHAVANOD

Numéro SIRET : 42234729400023

altais@my-mg.com

Tél : 04 79 71 79 79

Fax :

Sommaire

Exercice du 01/12/2023 au 30/11/2024

<i>Pacte des Entrepreneurs</i>	1
DOSSIER GESTION	2
<i>Bilan Répartition graphique</i>	3
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	4
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	5
<i>Score entreprises moyennes services (hors transports)</i>	6
<i>Détermination de la Capacité d'Autofinancement</i>	7
<i>Tableau des Emplois et Ressources</i>	8
<i>Du résultat à la trésorerie</i>	9
<i>Explication de la trésorerie et graphique</i>	10
<i>7 ratios d'activité</i>	11
<i>7 ratios financiers</i>	12
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	13
<i>Détail de l'Actif</i>	16
<i>Détail du Passif</i>	17
COMPTES ANNUELS	18
<i>Attestation de présentation des comptes</i>	19
<i>Bilan Actif</i>	20
<i>Bilan Passif</i>	21
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	22
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	23
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	24
<i>Immobilisations</i>	26
<i>Amortissements</i>	27
<i>Créances et Dettes</i>	28
<i>Charges à payer</i>	29
<i>Capital social</i>	30
<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	31
<i>Charges constatées d'avance</i>	32
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	33
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	34
LIASSE FISCALE	35
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	36
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	37
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	38
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	39
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	40
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	41
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	42
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	43
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	44
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	45
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	46
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	47
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	48
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	49
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	50
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	51
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	52
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	53
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	54
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	55

Sommaire

Exercice du 01/12/2023 au 30/11/2024

<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	56
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2</i>	57
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	58
<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	59

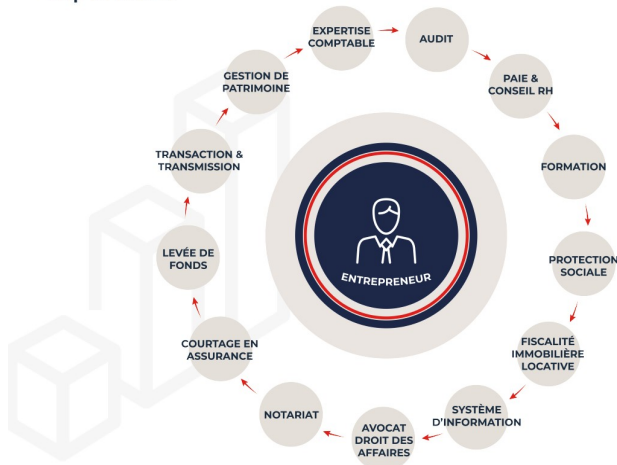
PARTENAIRE CONSEIL DE L'ENTREPRENEUR

Croissance | Performance | Optimisation

Depuis plus de 60 ans, nous accompagnons chaque entrepreneur dans sa réussite en développant une offre pluridisciplinaire pour qu'il se concentre sur son cœur d'activité.

UNE OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE

Nous sommes présents à chaque stade de développement d'une entreprise et de son dirigeant grâce à nos multi-expertises.



UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT ET DE PROXIMITÉ

Créé au cœur des Alpes, nous accompagnons tous ceux qui ont soif d'entreprendre en Savoie, Haute-Savoie, Rhône et Isère.



LE GROUPE EN QUELQUES CHIFFRES



+500
collaborateurs



+30
agences



+37 000
clients



+52 M€
de CA

DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES GRÂCE AU DIGITAL



Partagez en toute simplicité



Consultez, saisissez, déposez, classez



Dématérialisez vos documents



Échangez en toute sécurité

UNE CERTIFICATION DE QUALITÉ



ISO 9001 : Une norme internationale qui établit les exigences relatives à un système de management de la qualité.

Notre entreprise est certifiée ISO 9001. (suivant champ d'application disponible sur my-mg.com/qualite).

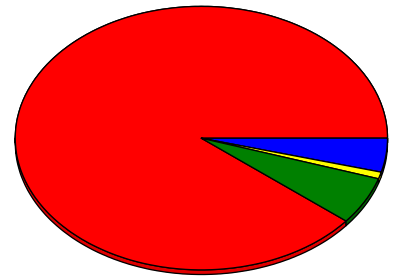
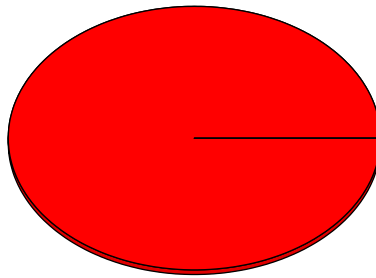
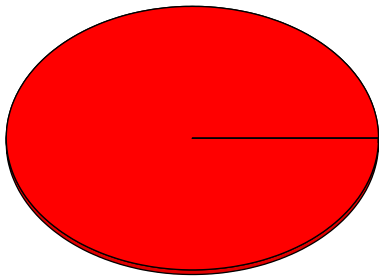


Etats financiers au 30/11/2024

DOSSIER GESTION

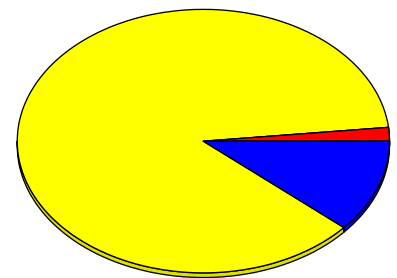
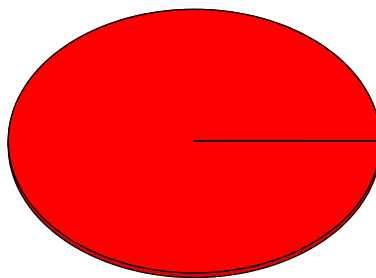
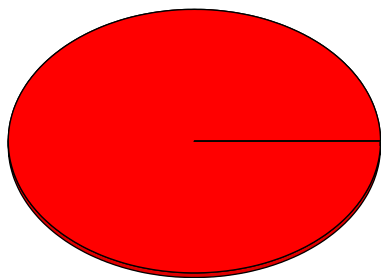
Bilans Comparatifs

			30/11/2024
<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 - Immobilisations nettes ■ 2 - Valeurs d'exploitation ■ 3 - Réalisable ■ 4 - Disponible 			286 880 <i>89,05</i> 18 948 <i>5,88</i> 2 859 <i>0,89</i> 13 467 <i>4,18</i>
TOTAL ACTIF			322 153 <i>100,00</i>



30/11/2024

			30/11/2024
<ul style="list-style-type: none"> ■ 5 - Capitaux propres ■ 6 - Provisions pour risques et charges ■ 7 - Emprunts à long et moyen terme ■ 8 - Exigible à court terme 9 - Concours bancaires courants 			5 368 <i>1,67</i> 280 128 <i>86,95</i> 36 591 <i>11,36</i> 66 <i>0,02</i>
TOTAL PASSIF			322 153 <i>100,00</i>



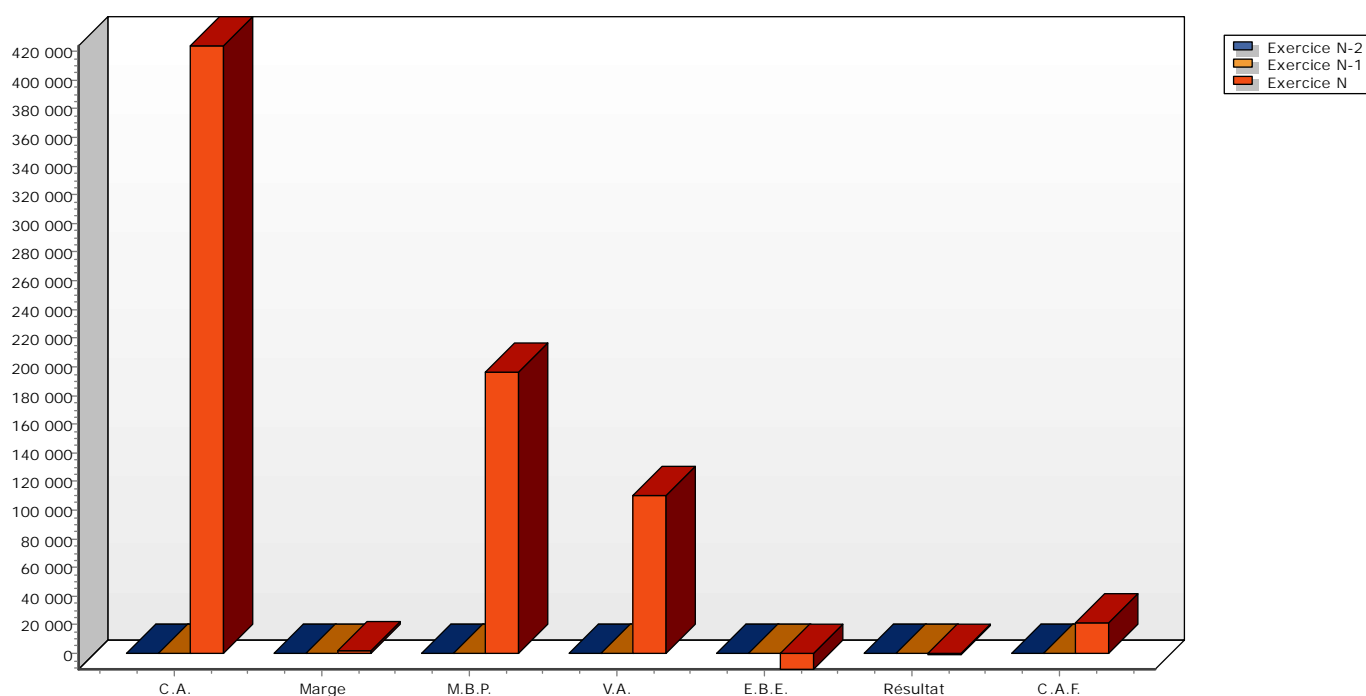
30/11/2024

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/12/2023 30/11/2024	12 mois		mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	423 935	100,00		
Ventes de marchandises	3 227	0,76		
- Achats de marchandises	7 874	244,02		
- Variation stocks de marchandises	(6 134)	-190,1		
MARGE COMMERCIALE (a)	1 487	46,07		
Production vendue	420 709	99,24		
+ Variation production stockée				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	420 709	99,24		
- Achats stockés approvisionnement	237 713	56,50		
- Variation des stocks et approvisionnement	(12 814)	-3,05		
- Achats de sous-traitance directe				
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	195 810	46,54		
MARGES (Commerciale + Production)	197 296	46,54		
- Achats non stockés (c)	18 870	4,45		
- Autres charges externes (c)	68 641	16,19		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	312 410	73,69		
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	109 786	25,90		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 295	0,31		
- Autres impôts et taxes	1 388	0,33		
- Salaires et traitements	105 000	24,77		
- Charges sociales	13 219	3,12		
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(11 117)	-2,62		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
+ Autres produits d'exploitation	852	0,20		
+ Transfert de charges d'exploitation	4 984	1,18		
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	21 749	5,13		
- Autres charges de gestion courante	61	0,01		
RÉSULTAT EXPLOITATION	(27 091)	-6,39		
Bénéfice-perte sur opérations en commun				
+ Produits financiers				
- Charges financières	7 542	1,78		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(34 632)	-8,17		
Produits exceptionnels	44 000	10,38		
- Charges exceptionnelles	10 000	2,36		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	34 000	8,02		
- Participation des salariés				
- Impôts sur les bénéfices				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(632)	-0,15		

Chiffres clés de l'entreprise

	30/11/2024		Variation	N/N-1	
Nombre de mois	12	0			0
Chiffre d'affaires	423 935		423 935		
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>	1 487 46,07		1 487		
Marge brute de production <i>% sur production</i>	195 810 46,54		195 810		
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	109 786 25,90		109 786		
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	(11 117) -2,62		(11 117)		
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	(632) -0,15		(632)		
Capacité d'autofinancement	21 116		21 116		
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	(14 785) (12,56)		(14 785)		
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	140,22				
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	19,98				
- Crédit clients					



Score AFDCC 2

Entreprises moyennes des services (hors transports)

RATIOS DE L'ENTREPRISE	30/11/2024		
Indépendance financière	1,7500	0,0000	0,0000
Equilibre financier	1,0000	0,0000	0,0000
Endettement global	269,0100	0,0000	0,0000
Fonds de roulement	-1,1800	0,0000	0,0000
Liquidité Générale	0,9400	0,0000	0,0000
Délais Fournisseurs	19,9800	0,0000	0,0000
Délais Clients	0,0000	0,0000	0,0000
Rotation des Stocks	16,0900	0,0000	0,0000
Rotation du Capital	262,0800	0,0000	0,0000
Taux de valeur ajoutée	25,9000	0,0000	0,0000
Rentabilité économique	-2,6200	0,0000	0,0000
Capacité de remboursement	17,3600	0,0000	0,0000
Taux d'intérêt financier	1,7800	0,0000	0,0000
Part de l'autofinancement dans la valeur ajoutée	14,6900	0,0000	0,0000
Taux de croissance du Chiffre d'Affaires HT	0,0000	0,0000	0,0000
Log du Chiffre d'Affaires HT	12,9600	0,0000	0,0000

SCORE	Coefficient	30/11/2024		
Terme constant	-13,4550	-13,4550	-13,4550	-13,4550
Indépendance financière	0,0195	0,0341	0,0000	0,0000
Liquidité Générale	0,9361	0,8799	0,0000	0,0000
Rentabilité économique	0,0629	-0,1648	0,0000	0,0000
Taux de Valeur Ajoutée	0,0173	0,4481	0,0000	0,0000
Délais Clients	-0,0087	0,0000	0,0000	0,0000
Log du Chiffre d'Affaires HT	0,6801	8,8141	0,0000	0,0000
Taux d'intérêt financier	-0,7568	-1,3471	0,0000	0,0000

Score AFDCC 2	-4,7907	-13,4550	-13,4550
----------------------	----------------	-----------------	-----------------

(Fonction 10)	Probabilité pour une entreprise d'être			Nombre de Clients sur 1000	Diagnostic
	Défaillante	Fragile	Saine		
Inférieur à -3	3,0	61,4	35,6	101	Défaillance
De -3 à -2	2,4	44,4	53,4	45	Fragilité +
De -2 à -1	2,2	28,2	69,4	85	Fragilité
De -1 à 0	1,2	10,4	88,4	155	?
De 0 à 2	0,2	2,8	97,0	397	Sain
Plus de 2	0,0	1,0	99,0	217	Sain +

Détermination de la capacité d'autofinancement

	30/11/2024		
Nombre de mois de la période	12		
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(11 117)		
+ Transferts de charges (d'exploitation)	4 984		
+ Autres produits (d'exploitation)	852		
- Autres charges (d'exploitation)	61		
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières	7 542		
+ Produits exceptionnels	34 000		
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	21 116		

Tableau des Emplois et Ressources

Etat en valeurs brutes		30/11/2024	
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles	295 294	
	Immobilisations corporelles	6 735	
	Immobilisations financières	6 600	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)		
	Réductions de capitaux propres et prélèvements		
	Remboursements de dettes financières (b)	15 657	
	TOTAL DES EMPLOIS	324 286	
<i>Détermination de la Capacité d'autofinancement</i>	<i>Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)</i>	(11 117)	
	+ <i>Transferts de charges (d'exploitation)</i>	4 984	
	+ <i>Autres produits (d'exploitation)</i>	852	
	- <i>Autres charges (d'exploitation)</i>	61	
	+ <i>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</i>		
	+ <i>Produits financiers</i>		
	- <i>Charges financières</i>	7 542	
	+ <i>Produits exceptionnels</i>	34 000	
	- <i>Charges exceptionnelles</i>		
	- <i>Participation des salariés aux fruits de l'expansion</i>		
- <i>Impôts sur les bénéfices</i>			
	= <i>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE</i>	21 116	
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice	21 116	
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations incorporelles		
	Cessions d'immobilisations corporelles		
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières		
	Augmentation des capitaux propres :		
	Augmentation de capital ou apports	6 000	
	Augmentation des autres capitaux propres		
Augmentation des dettes financières (b) (c)	295 786		
	TOTAL DES RESSOURCES	322 902	
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(1 384)	

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

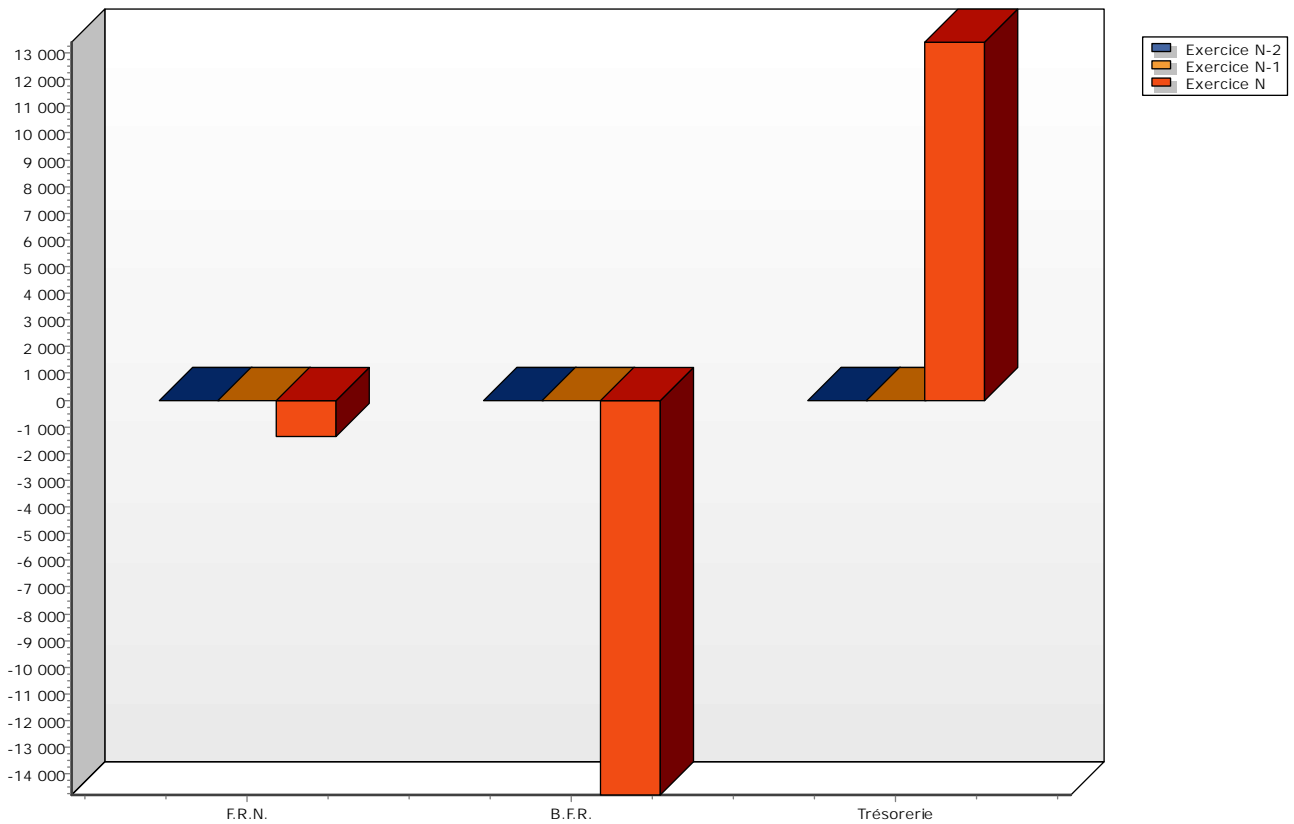
(c) Hors primes de remboursement des obligations

Du résultat à la trésorerie

Etat en valeurs nettes	30/11/2024	
	Impact sur la trésorerie	
	Recette	Dépense
Votre résultat comptable est de		632
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)	31 749	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		10 000
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation	21 116	
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		
Apports et comptes courants	66 786	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice	235 000	
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes	301 786	
Mais votre entreprise a des :		
Éléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		308 629
Prélèvements et comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		15 657
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		324 286
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent		
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à		1 384
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		18 948
Acomptes versés		
Variation des créances clients		
Variation des autres créances		2 859
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs	20 292	
Variation des autres dettes	16 299	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation	14 785	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de	13 401	

Explication de la Trésorerie

			30/11/2024
Fonds de roulement net			(1 384)
Besoin en fonds de roulement			(14 785)
TRESORERIE NETTE			13 401



Ratios comparatifs

Ratios d'Activité.

	30/11/2024	12	0	0
<u>Chiffre d'affaires</u> Effectif moyen	423 935	4		
C.A. / EFFECTIF	105 984			
<u>Valeur ajoutée</u> Effectif moyen	109 786	4		
V.A. / EFFECTIF	27 446			
<u>Excédent brut d'exploitation</u> Effectif moyen	(11 117)	4		
E.B.E. / EFFECTIF	(2 779)			

Ces trois premiers ratios traduisent la productivité apparente du personnel. Ils ne tiennent pas compte de l'éventuelle main d'oeuvre intérimaire.

<u>Stock moyen (S.I. + S.F. / 2)</u> Achats de marchandises	3 067	7 874		
ROTATION DU STOCK MARCHANDISES (Jours)	140,22			

Une augmentation de ce ratio peut révéler des achats massifs en fin d'année, une dégradation de la gestion du stock, une baisse du niveau d'activité.

<u>Stock moyen (S.I. + S.F. / 2)</u> Product vendue - Résultat d'exploitation	447 799			
ROTATION STOCK DES PROD. FINIS ET INTER. (Jours)				

Ce ratio mesure le délai moyen d'écoulement des produits intermédiaires et finis.

<u>Dettes fournisseurs</u> Achats + charges externes TTC	20 292	365 583		
DELAI MOYEN DU CREDIT FOURNISSEURS (Jours)	19,98			

Une augmentation de délai moyen de règlement des fournisseurs peut traduire une utilisation accrue des facilités de crédit, ou des difficultés de trésorerie.

<u>Créances clients brutes + effets escomptés</u> Chiffre d'affaires TTC	468 690			
DELAI MOYEN DU CREDIT CLIENTS (Jours)				

L'existence de créances douteuses importantes peut influencer ce ratio.

Ratios comparatifs

Structure, Liquidité et Rentabilité.	30/11/2024	12	0	0
$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total bilan}} \times 100$ <p>AUTONOMIE FINANCIERE (%)</p> <p style="font-size: small;">Ce ratio exprime l'indépendance de l'entreprise vis-à-vis des tiers.</p>	5 368	322 153		
	1,67			
$\frac{\text{Dettes d'emprunts}}{\text{Capitaux propres}} \times 100$ <p>CAPACITE D'EMPRUNT A LONG TERME (%)</p> <p style="font-size: small;">Ce ratio exprime l'indépendance de l'entreprise vis-à-vis des établissements financiers.</p>	280 128	5 368		
	N/S			
$\frac{\text{Amortissements}}{\text{Immobilisations amortissables brutes}} \times 100$ <p>DEGRE D'AMORTISSEMENT (%)</p> <p style="font-size: small;">Ce ratio mesure le degré de vieillissement des Immob Corp & Incorp. Il peut être influencé par la présence de constructions et ne tient pas compte des biens financés en crédit-bail.</p>	21 749	302 029		
	7,20			
$\frac{\text{Besoin en fonds de roulement}}{\text{Chiffre d'affaires HT}} \times 30 \times \text{Nombre de mois de la période}$ <p>EVOLUTION DU B.F.R. (Jours)</p> <p style="font-size: small;">La valeur de ce ratio est à rapprocher du niveau d'activité de l'entreprise. Il indique, en nombre de jours de chiffre d'affaires, l'importance du B.F.R.d'activité.</p>	(14 785)	423 935		
	-12,56			
$\frac{\text{Actif Circulant}}{\text{Dettes à court terme}} \times 100$ <p>LIQUIDITE TOTALE (%)</p> <p style="font-size: small;">Ce ratio indique la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme.</p>	35 273	127 652		
	27,63			
$\frac{\text{Dettes d'emprunts}}{\text{Capacité d'autofinancement}}$ <p>CAPACITE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (Années)</p> <p style="font-size: small;">Ce ratio permet de calculer le nombre d'années nécessaires à l'entreprise pour rembourser par ses propres moyens, ses emprunts structurels.</p>	280 128	21 116		
	13,27			
$\frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Situation nette}} \times 100$ <p>RENTABILITE FINANCIERE (%)</p> <p style="font-size: small;">Ce ratio mesure la rentabilité de l'investissement des associés. Remarque : Il est non significatif pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.</p>	(632)	5 368		
	-11,78			

Détail de l'Actif

	01/12/2023 30/11/2024	12 mois	mois	Variations %
Capital souscrit non appelé				
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	286 879,93	89,05		286 879,93
Fonds Commercial	275 607,42	85,55		275 607,42
207000 FONDS COMMERCIAL	295 293,67	91,66		295 293,67
280700 AMORT. FONDS DE COMMERCE	(19 686,25)	-6,11		(19 686,25)
Installations techniques, matériel et outillage	3 300,01	1,02		3 300,01
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	4 950,00	1,54		4 950,00
281540 AMORT. DU MATERIEL INDUSTRIEL	(1 649,99)	-0,51		(1 649,99)
Autres immobilisations corporelles	1 372,50	0,43		1 372,50
218100 INSTALLATIONS GENERALES	550,00	0,17		550,00
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFO	1 235,00	0,38		1 235,00
281810 AMORT. DES INSTALLATIONS GENER	(183,34)	-0,06		(183,34)
281830 AMORT. DU MATERIEL DE BUREAU	(229,16)	-0,07		(229,16)
Autres immobilisations financières	6 600,00	2,05		6 600,00
275100 DEPOTS DE GARANTIE	6 600,00	2,05		6 600,00
TOTAL III - Actif Circulant NET	35 273,39	10,95		35 273,39
Matières premières, approvisionnements	12 814,03	3,98		12 814,03
311000 STOCK MATIERE PREMIERE 10%	3 974,73	1,23		3 974,73
311100 STOCK BOISSONS 10%	1 698,96	0,53		1 698,96
311110 STOCK BOISSONS 20%	7 140,34	2,22		7 140,34
Marchandises	6 133,99	1,90		6 133,99
371100 STOCK MARCHANDISES SOUVENIRS	5 473,99	1,70		5 473,99
371110 STOCK MARCHANDISES EXO.	660,00	0,20		660,00
Autres créances	2 005,81	0,62		2 005,81
409600 CONSIGNES - DECONSIGNES	(196,50)	-0,06		(196,50)
425000 PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTE	500,00	0,16		500,00
445660 TVA DED T AUX NORMAL	560,26	0,17		560,26
445860 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	1 142,05	0,35		1 142,05
Disponibilités	13 466,79	4,18		13 466,79
511220 CARTES BANCAIRES A ENCAISSER	2 702,10	0,84		2 702,10
512000 BANQUE LCL	3 723,16	1,16		3 723,16
531000 CAISSE SIEGE SOCIAL	7 041,53	2,19		7 041,53
Charges constatées d'avance	852,77	0,26		852,77
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	852,77	0,26		852,77
TOTAL DU BILAN ACTIF	322 153,32	100,00		322 153,32

Détail du Passif

	01/12/2023 30/11/2024	12 mois	mois	Variations %
TOTAL I - Capitaux propres	5 367,74	1,67		5 367,74
Capital Social ou individuel	6 000,00	1,86		6 000,00
101000 CAPITAL SOCIAL	6 000,00	1,86		6 000,00
Résultat de l'exercice	(632,26)	-0,20		(632,26)
TOTAL II - Autres fonds propres				
TOTAL III - Total des Provisions				
TOTAL IV - Total des dettes	316 785,58	98,33		316 785,58
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	219 408,61	68,11		219 408,61
164100 EMPRUNT LCL 235K€4,7% 04.31	218 543,71	67,84		218 543,71
168840 INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS A	798,90	0,25		798,90
519800 INT. COURUS SUR CONCOURS BANCA	66,00	0,02		66,00
Emprunts et dettes financières divers	60 785,79	18,87		60 785,79
455100 C/C HUGO TERRE	44 237,62	13,73		44 237,62
455300 C/C JULIEN TERRE	8 108,17	2,52		8 108,17
455400 C/C DYLAN PISSARD	8 440,00	2,62		8 440,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 292,28	6,30		20 292,28
040C Collectif fournisseurs créditeurs	12 643,33	3,92		12 643,33
408100 FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	7 648,95	2,37		7 648,95
Dettes fiscales et sociales	16 298,90	5,06		16 298,90
421000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	6 806,71	2,11		6 806,71
428200 DETTES PROVISIONNEES POUR CP	4 104,45	1,27		4 104,45
431000 URSSAF	1 817,60	0,56		1 817,60
437020 KLESIA PREVOYANCE	239,12	0,07		239,12
437030 MALAKOFF RETRAITE	444,23	0,14		444,23
438200 CHARGES SOCIALES SUR CP	423,58	0,13		423,58
438600 AUTRES CHGES SOCIALES A PAYER	105,71	0,03		105,71
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	97,25	0,03		97,25
445500 TVA A DECAISSER	1 669,00	0,52		1 669,00
448600 ET AT - CHARGES A PAYER	591,25	0,18		591,25
TOTAL DUBILAN PASSIF	322 153,32	100,00		322 153,32

Etats financiers au 30/11/2024

COMPTES ANNUELS

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS LA 12 MORENS** relatifs à l'exercice du **01/12/2023** au **30/11/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	322 153 euros
Chiffre d'affaires :	423 935 euros
Résultat net comptable :	-632 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Chavanod
Le 03/03/2025

Signature

Maryline CEDOZ



Bilan Actif

		30/11/2024			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	295 294	19 686	275 607	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	4 950	1 650	3 300	
	Autres immobilisations corporelles	1 785	413	1 373	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 600		6 600		
	TOTAL (II)	308 629	21 749	286 880	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	12 814		12 814	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 134		6 134	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	2 006		2 006		
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	13 467		13 467		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	853		853	
	TOTAL (III)	35 273		35 273	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	343 902	21 749	322 153	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/11/2024	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	6 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(632)	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	5 368	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	219 409	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	60 786	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 292	
	Dettes fiscales et sociales	16 299	
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	316 786	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	322 153	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(632,26)	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	127 652	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	66	
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **322 153** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **473 771** euros et un total **charges** de **474 403** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-632** euros.

L'exercice considéré débute le **01/12/2023** et finit le **30/11/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n° 2020-09 du 04/12/2020 relatif au PCG et les avis et recommandations ultérieurs de l'ANC.

I. EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE:

Un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune a été consentie le 30/11/2024 par :

- Mr TERRE Hugo : 24 480€
 - Mr TERRE Julien : 4 760€
 - Mr PISSARD Dylan : 4 760€
- => Soit un montant total de 34 000€

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES:

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation (cf précisions ci-dessus)
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode retenue pour le traitement des frais d'acquisitions des différentes catégories d'actifs n'a pas été définie en l'absence de frais entrant dans le cadre de l'option sur cet exercice.

Seules les informations significatives sont renseignées.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Incorporelles :

Le fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan a une durée d'utilisation non limitée dans le temps, ayant pour conséquence une présomption de non amortissement (conformément au règlement ANC 2015-06).

Aucune dépréciation de ce fonds n'a été constatée en l'absence d'indice de perte de valeur identifié.

Cependant, la SAS 12 Morens peut se prévaloir de la mesure de simplification pour les petites entreprises définie par l'article L123-16 du Code de Commerce et ainsi amortir comptablement, son fonds de commerce sur une durée de 10 ans.

Par dérogation au principe de non-déduction fiscale de l'amortissement des fonds de commerce, le troisième alinéa du 2° du 1 de l'article 39 du CGI admet la déductibilité des amortissements au titre des fonds commerciaux acquis à compter du 1er janvier 2022.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

III- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Néant

IV- AUTRES INFORMATIONS :

Un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune a été consenti pour un montant de 34 000€ au 30/11/2024.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/11/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			295 294			295 294
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			295 294			295 294
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels			7 650		2 700	4 950
Instal., agencement, aménagement divers			550			550
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier			3 035		1 800	1 235
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			11 235		4 500	6 735
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			16 600		10 000	6 600
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			16 600		10 000	6 600
TOTAL			323 129		14 500	308 629

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/11/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial		19 686		19 686
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		19 686		19 686
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels		1 650		1 650
Autres Instal., agencement, aménagement divers		183		183
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier		229		229
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 062		2 062
TOTAL		21 749		21 749

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		30/11/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 600		6 600
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	500	500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 702	1 702	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	(197)	(197)	
Charges constatées d'avances	853	853		
TOTAL DES CREANCES		9 459	2 859	6 600
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/11/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	66	66		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	219 343	30 209	134 365	54 769
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 292	20 292		
	Personnel et comptes rattachés	10 911	10 911		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 030	3 030		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 669	1 669		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	689	689		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	60 786	60 786		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		316 786	127 652	134 365	54 769
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		235 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		16 456			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		60 786			

Charges à payer

30/11/2024

Total des Charges à payer		13 739
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		865
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS A</i>	799	
<i>INT. COURUS SUR CONCOURS BANCA</i>	66	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 649
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARV</i>	7 649	
Dettes fiscales et sociales		5 225
<i>DETTES PROVISIONNEES POUR CP</i>	4 104	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	424	
<i>AUTRES CHGES SOCIALES A PAYER</i>	106	
<i>ETAT- CHARGES A PAYER</i>	591	

Capital social

	30/11/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			
	Emises pendant l'exercice	600,00	10,0000	6 000,00
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	600,00	10,0000	6 000,00

--

Ventilation du chiffre d'affaires

30/11/2024

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		423 935
Ventes de marchandises		3 227
<i>VENTES MARCHANDISES SOUVENIRS 20%</i>	3 089	
<i>CIGARETTES</i>	108	
<i>CIGARETTES/MARGES</i>	30	
Production vendue Services		420 709
<i>VENTES NOURRITURE 10%</i>	357 134	
<i>VENTES BOISSONS 10%</i>	43 422	
<i>VENTES BOISSONS 20%</i>	20 152	
Chiffre d'affaires par marché géographique		423 935
Chiffre d'affaires FRANCE		423 935
<i>VENTES MARCHANDISES SOUVENIRS 20%</i>	3 089	
<i>CIGARETTES</i>	108	
<i>CIGARETTES/MARGES</i>	30	
<i>VENTES NOURRITURE 10%</i>	357 134	
<i>VENTES BOISSONS 10%</i>	43 422	
<i>VENTES BOISSONS 20%</i>	20 152	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/11/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			853
CCA - AVEM	01/12/2024 - 31/12/2024	158	
CCA - STOCK FOURNITURES		695	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			853

Produits et Charges exceptionnels

		30/11/2024
Total des produits exceptionnels		44 000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	<i>34 000</i>	34 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>CESSION IMMOS FINANCIERES</i>	<i>10 000</i>	10 000
Total des charges exceptionnelles		10 000
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>VNC SUR IMMOS FINANCIERES</i>	<i>10 000</i>	10 000
Résultat exceptionnel		34 000

Engagements financiers

30/11/2024

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
ABANDON C/C AVEC CLAUSE RETOUR MEILLEURE FORTUNE Mr TERRE	24 480	
ABANDON C/C AVEC CLAUSE RETOUR MEILLEURE FORTUNE Mr TERRE	4 760	
ABANDON C/C AVEC CLAUSE RETOUR MEILLEURE FORTUNE Mr PISSA	4 760	
	34 000	
Total des engagements financiers (1)	34 000	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants	34 000	
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Etats financiers au 30/11/2024

LIASSE FISCALE



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté

Égalité

Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01122023	et clos le	30112024	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>	Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				<input type="checkbox"/>	Si PME innovante		<input type="checkbox"/>	
				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)				<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	Adresse du siège social
SAS LA 12 MORENS	
SIRET 98133980700019	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
12 Rue DU PONT MORENS	
74000 ANNECY	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	

B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Fabrication de plats préparés	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15%		Déficit	593	
				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%				
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
	Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>			
	Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI			<input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	ComptabiliteExpert
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
MG Altais Parc Altais 15 Rue Vega 74650 CHAVANOD Tél : 04 79 71 79 79			
OGA/OMGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 03032025	Lieu : ANNECY
N° d'agrément :		Qualité et nom du signataire : Mr HUGO TERRE, Gérant	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>		Signature :	
prestataire :			

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS LA 12 MORENS**
et Date de clôture de l'exercice **30112024**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SAS LA 12 MORENS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 12 Rue DU PONT MORENS		74000 ANNECY				
Durée de l'exercice précédent * 		Néant <input type="checkbox"/> *				
Numéro SIRET * 9 8 1 3 3 9 8 0 7 0 0 0 1 9						
		Exercice N, clos le, 30112024				
		N-1				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	19 686	275 607
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 650	3 300
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	413	1 373
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI		6 600	
TOTAL (II)		BJ	BK	21 749	286 880	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		12 814
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		6 134
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA		2 006
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG		13 467	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		853	
	TOTAL (III)	CJ	CK		35 273	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	21 749	322 153	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS LA 12 MORENS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :6 000.....)	DA	6 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(632)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TO TAL (I)	DL	5 368
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TO TAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TO TAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	219 409
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	60 786
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 292
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 299
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TO TAL (IV)	EC	316 786
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	322 153
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	127 652	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	66	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS LA 12 MORENS**

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
		TOTAL I				1	2	3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		KF	295 294		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3	KS		KT		KU	7 650		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	550		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	3 035		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP	11 235		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	16 600			
TOTAL IV				LQ		LR		LS	16 600			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ	323 129			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3			4			
		TOTAL I				1	2	3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW	295 294	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	2 700	MK	4 950	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	550	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	1 800	MT	1 235	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG	4 500	NH	6 735	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	10 000	2F	6 600	2G	
	TOTAL IV				I3		NJ	10 000	NK	6 600	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	14 500	ØL	308 629	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Exercice N clos le : **3|0|1|1|2|0|2|4**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS LA 12 MORENS** Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LA 12 MORENS							Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN
Fonds commercial		RE		RF	19 686	RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH
TOTAL I		RK		RM	19 686	RN		RO
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	1 650	QB		QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	183	QF		QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	229	QN		QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II		QU		QV	2 062	QW		QX
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN		ØP	21 749	ØQ		ØR
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP	SR	

Désignation de l'entreprise : SAS LA 12 MORENS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF		
	UG	UG	UH		
	UJ	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : SAS LA 12 MORENS			Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	6 600	UV	6 600	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY	500	500		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 702	1 702	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	(197)	(197)		
	Charges constatées d'avance		VS	853	853		
	TOTAUX		VT	9 459	2 859	6 600	
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
		VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	66	66		
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	219 343	30 209	134 365	54 769
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	20 292	20 292			
Personnel et comptes rattachés		8C	10 911	10 911			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 030	3 030			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 669	1 669		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	689	689		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	60 786	60 786			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	316 786	127 652	134 365	54 769	
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	235 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	60 786
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	16 456	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Désignation de l'entreprise : SAS LA 12 MORENS						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30112024					
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)												
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW 39				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7					
	RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW				
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3				
TOTAL I									WR	39			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation									2A			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX			
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .									ZY			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *									XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septedecies)		PB		
			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	
		Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)		YD
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL				
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI							
déficit (II moins I)						XJ		593					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		0					
						XO		593					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS LA 12 MORENS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		593
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		593
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		4 528
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS LA 12 MORENS										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD					ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE								
					ZF								
	TOTAL I	ØF			TOTAL II	ZG		ZH					
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	11 665					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8	29 526	XQ	30 366					
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	15 073					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	30 407					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	87 511					
IMPTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	591					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	2 092					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	2 683					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	44 755					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	32 485					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *						ØB	6 938					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP								
										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)		ZR	
										- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
										- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS LA 12 MORENS						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑩		
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS LA 12 MORENS** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❸ - ❹
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS LA 12 MORENS				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LA 12 MORENS		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01122023 et clos le : 30112024		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	4
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	423 935
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	423 935
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	852
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	18 948
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	810
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	20 610
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	264 457
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	39 115
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	61
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	303 632
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	140 913
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	140 913
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	423 935
Effectifs au sens de la CVAE	EY	15
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	01/12/2023
	GZ	30/11/2024
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE [3|0|1|1|2|0|2|4] N° SIRET [9|8|1|3|3|9|8|0|7|0|0|0|1|9]

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE [SAS LA 12 MORENS]

ADRESSE (voie) [12 Rue DU PONT MORENS]

CODE POSTAL [74000] VILLE [ANNECY]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	[]	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	[]
---	----	-----	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	600
---	----	---	--	----	-----

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [M] Nom patronymique [TERRE] Prénom(s) [HUGO]
 Nom marital [TERRE] % de détention [75,00] Nb de parts ou actions [450]
 Naissance : Date [14041988] N° département [78] Commune [VERSAILLES] Pays [FRANCE]
 Adresse : N° [2] Voie [Rue Du Paquier]
 Code postal [74000] Commune [ANNECY] Pays [FRANCE]

Titre (2) [M] Nom patronymique [PISSARD] Prénom(s) [Dylan]
 Nom marital [PISSARD] % de détention [12,50] Nb de parts ou actions [75]
 Naissance : Date [17051996] N° département [74] Commune [SALLANCHES] Pays [FRANCE]
 Adresse : N° [4] Voie [Rue Audran]
 Code postal [69001] Commune [LYON 01] Pays [FRANCE]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	600
---	----	---	--	----	-----

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|0|1|1|2|0|2|4

N° SIRET 9|8|1|3|3|9|8|0|7|0|0|0|1|9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LA 12 MORENS

ADRESSE (voie) 12 Rue DU PONT MORENS

CODE POSTAL 74000 VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024

Société : LA SAS 12 MORENS

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)

Capital social : 6 000 €

Siège social : Les Caprices d'Émilie, 12 rue du Pont Morens, 74000 Annecy

RCS : Annecy n° 981 339 807

Assemblée Générale Ordinaire

Réunie le 7 avril 2025, au siège social.

Présents :

- Monsieur Hugo Terré, Président
- Monsieur Dylan Pissard, Directeur Général
- Monsieur Julien Terré, Directeur Général

Le quorum requis par les statuts étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

1. Présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 novembre 2024
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2024
3. Affectation du résultat
4. Quitus aux dirigeants
5. Pouvoirs pour formalités

Première résolution – Approbation des comptes

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 novembre 2024.

Deuxième résolution – Affectation du résultat

L'exercice se solde par une perte de six cent trente-deux euros (-632 €), affectée en totalité au report à nouveau débiteur.

Troisième résolution – Quitus aux dirigeants

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve :

- à Monsieur Hugo Terré, Président
 - à Monsieur Dylan Pissard, Directeur Général
 - à Monsieur Julien Terré, Directeur Général
- pour l'exercice clos le 30 novembre 2024.

Quatrième résolution – Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales.

Fait à Annecy, le 7 avril 2025

Le Président : Monsieur Hugo Terré

Signature :



SAS 12 MORENS
12 Rue du pont Morens
74000 ANNECY
Tél. 04 50 45 44 75
E-mail : lescapricesdemilie@gmail.com
RCS B 981 339 807 - FR 78 981 339 807